

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS  
DU CONSEIL MUNICIPAL

**SEANCE DU VENDREDI 28 MARS 2025**

Nombre de membres :

- au Conseil municipal : 12
- en exercice : 19
- qui ont pris part à la délibération : 16

Date de convocation : : 21 mars 2025.

Date de publication : 4 avril 2025.

L'an deux mil vingt-cinq, le vingt-huit mars à vingt heures, Conseil municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la Loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de M. Robert LUQUET, Maire.

**Présents** : MM. Jean-André GUILLERMIN, Jacques PEREIRA, Dominique JOBARD, Loïc COLTEL, Bernard COTTIN, Benoît MEILHAC, Fabrice THERVILLE et Mmes Marie-Claude POTTIER, Florence CHEVASSON, Sophie DUMONTEL, Marie-France AULAS, Sonia BLONDEAU.

**Excusé(es)** : M. Bernard FAVRE a donné procuration à M. Bernard COTTIN, Mme Corinne MERLIN a donné procuration à M. Jean André GUILLERMIN, Mme Françoise MATHIEU-HUMBERT a donné procuration à Mme Marie Claude POTTIER, Mme Laure SEYDOUX a donné procuration à M. Loïc COLTEL, M. Willy BONFY et Mme Virginie THIVENT.

**Absent(s)** : Néant.

**Secrétaire de séance** : Mme Marie Claude POTTIER.

**Objet** : 2025/2803/015 – *Approbation du compte administratif 2024.*

Monsieur Jean André GUILLERMIN, Adjoint en charge des Finances, présente au vote du Conseil municipal le compte administratif 2024 établi par le Maire, qui se traduit par le résultat suivant :

➤ **en section de fonctionnement :**

- en dépenses : 1 216 231.15 €
- en recettes : 1 454 291.52 €                      *soit un excédent de 238 060.37 €*

➤ **en section d'investissement :**

- en dépenses : 686 146.45 €
- en recettes : 1 774 962.19 €                      *soit un excédent de 1 088 815.74 €*

Après discussion, le Conseil municipal, sous la présidence de Monsieur GUILLERMIN, après en avoir délibéré, approuve le compte administratif 2024 à l'unanimité des présents.

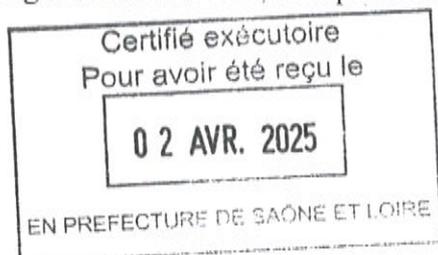
Pour : 16

Contre : 0

Abstention : 0

Ainsi fait et délibéré les jours, mois et an ci-dessus.

Ont signé au registre tous les membres présents.



Pour copie certifiée conforme

Le 2 avril 2025,

L'Adjoint au Maire,

M. Jean André GUILLERMIN

